AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (9)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 8 janvier 1867

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 8 janvier 1867

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation2 p. (47r, 48v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 8 janvier 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45608

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 janvier 1867
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméSur l'affaire Jacquet. Godin expose à Cantagrel sa façon de concevoir l'arbitrage qu'il souhaite dans l'affaire : comme il n'est pas possible de s'entendre directement avec Jacquet, Godin pense que les experts peuvent être les arbitres. Godin donne raison à Cantagrel qui a indiqué que la reprise du brevet de Jacquet est impossible.

NotesLa lettre est une réponse à la lettre de François Cantagrel à Jean-Baptiste André Godin 5 janvier 1867 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

Arbitrage (droit), Brevets d'invention, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées

- Jacquet, François Alphonse
- Juette [monsieur]

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 16/01/2024